



Département
d'EURE-&-LOIR
Arrondissement
DE CHATEAUDUN
Canton
DE BONNEVAL

MAIRIE DU GAULT-SAINT-DENIS

28800

Tél. 02 37 47 28 85 - Fax 02 37 47 24 66
mairielegaultsaintdenis@wanadoo.fr

COMPTE RENDU SOMMAIRE **DU CONSEIL MUNICIPAL**

Mardi 30 mars 2010

Absents : NEANT

Le Conseil Municipal,

- Approuve le compte administratif 2009 du budget communal, laissant apparaître :
 - Un excédent de fonctionnement de : 122 429.00 €
 - Un déficit d'investissement de : -63 299.59 €Et décide de l'affectation du résultat.
- Approuve le budget communal 2010 qui s'équilibre à :
 - 408 923.00 € en section de fonctionnement
 - 143 744.00 € en section d'investissement
- Reconduit les taux des taxes à :
 - 8.40 % pour la taxe d'habitation, soit un produit attendu de : 44 673.00 €
 - 16.06 % pour le foncier bâti, soit un produit attendu de : 62 506.00 €
 - 32.53 % pour le foncier non bâti, soit un produit attendu de : 52 991.00 €
- Approuve le compte de gestion de la perceptrice.
- Décide de l'installation des stores occultants aux portes de la mairie.
- Décide la création d'un poste de rédacteur principal.
- Autorise le Maire à négocier la vente de l'immeuble de la Poste, avec un acquéreur potentiel.
- Concernant la modification des statuts de la Communauté de Communes du Bonnevalais :
 - Approuve la prise de compétence « Production d'eau potable », à l'unanimité.
 - Approuve la prise de compétence « piscine », à la majorité (12 voix POUR et 1 ABSTENTION)
 - Approuve la prise de compétence « mutualisation des services », à la majorité (7 voix POUR, 2 voix CONTRE, 4 ABSTENTIONS)

Le Maire,
François WISSOCQ